

Module Conseil en santé des animaux de Rente

Cadre réservé au correcteur

A**VA****NA**

Question 1 :

Un éleveur de vaches laitières, client connu et habituel de la clinique, vient à la clinique et demande « des tubes pour tarir 4 vaches ».

- a) La clinique vétérinaire a-t-elle le droit de prescrire et délivrer des médicaments à cet éleveur ? Selon quelle modalité de prescription cela est-il possible ?

Oui, la clinique en a le droit.

Il s'agit d'une PRESCRIPTION HORS EXAMEN CLINIQUE.

L'éleveur doit être en suivi sanitaire permanent, avec la réalisation d'un bilan sanitaire annuel.

- b) Qu'est-ce que le tarissement ? (Définition, principe des médicaments utilisés au tarissement, De quand date le dernier vêlage ? Quand sera le prochain vêlage ?)

Le tarissement est l'interruption par l'éleveur de la lactation d'une vache laitière.

Les médicaments utilisés visent à soigner et prévenir les mammites.

Le dernier vêlage a eu lieu en moyenne une dizaine de mois auparavant.

Le prochain vêlage doit avoir lieu environ 2 mois plus tard.

- c) Quels sont les deux catégories de tubes intra-mammaires utilisés au tarissement ? Expliquez brièvement leur mode d'action.

- d) Combien de tubes doit-on délivrer à cet éleveur ?

N° du candidat :

4 vaches x 4 trayons = 16 tubes

Antibiotiques « hors lactation » : détruisent les bactéries potentiellement présentes dans la mamelle au tarissement et préviennent de nouvelles infections grâce à leur rémanence.

Obturateurs : forment un bouchon afin d'empêcher les bactéries de pénétrer dans la mamelle pendant la période sèche.

Question 2 :

Un éleveur vous téléphone au sujet de la prophylaxie annuelle.

a) Dans la majorité des cas, quel acte est effectué sur les vaches lors de la « prophylaxie » ?

Prise de sang

b) Remplissez le tableau ci-dessous relatif aux maladies concernées par la prophylaxie :

	Que signifie les lettres formant le nom de la maladie ?	Quel est le type d'agent pathogène responsable ? (virus – bactérie – parasite)	Citez un symptôme principal de la maladie :
IBR	Rhinotrachéite infectieuse bovine	virus	Toux / jetage Avortement
BVD	Diarrhée virale bovine	virus	Toux / Diarrhée / Avortement / Malformations
Paratuberculose		bactérie	Diarrhée
Brucellose		bactérie	Avortement

c) Quelle maladie peut provoquer la naissance d'un veau IPI ?

BVD

L'éleveur a reçu un courrier de la DDPP lui demandant « de réaliser des « tuberculinations » sur 12 vaches. Il souhaite prendre rendez-vous.

d) Quelle maladie est recherchée lorsqu'on réalise une tuberculination ?

La tuberculose

- e) L'éleveur vous demande ce qu'est une tuberculination. Quel en est le principe ? Décrivez sommairement ce que fait le vétérinaire et informez cet éleveur des rendez-vous à fixer.

Test du système immunitaire de la vache par injection d'une fraction de la bactérie.

Mesure du pli de peau.

Injection intradermique de tuberculine.

Attente 3 jours.

2^{ème} mesure du pli de peau.

Si le 2^{ème} pli de peau est augmenté = tuberculose présente.

Prévoir 2 visites à 3 jours d'intervalle.

Bonne contention des bovins nécessaire, à l'attache, en couloir ou au cornadis.

- f) Citez le matériel nécessaire pour effectuer ces tuberculinations :

Seringue intradermique.

Cutimètre

Cartouches de Tuberculine

(Ciseaux à crin)

L'éleveur vous informe qu'il souhaiterait faire en même temps la « visite d'achat » pour un taureau qu'il achète et qui doit arriver prochainement.

- g) Quels délais minimum et maximum à compter de l'arrivée du taureau dans l'élevage devez-vous respecter pour réaliser cette visite d'achat ?

Entre 15 et 30 jours

- h) Pourquoi y a-t-il un délai minimum à respecter avant de faire la prise de sang ?

Délai d'apparition des anticorps (= séroconversion) dans le cas où le taureau aurait contracté l'IBR juste avant son arrivée.

N° du candidat :
